

Paris, le 12 avril 2022

Cr220412 2^{ème} séminaire 15 mars

Compte rendu du séminaire du 15 mars 2022

Auteurs :

Palabreo

Sujet :

Projet de territoire de la CCBDP

Sommaire

INTRODUCTION	2
1. LES CONTRIBUTIONS DES ELUS	6
1.1. GESTION DE L'EAU	6
1.2. GESTION DES DECHETS	8
1.3. ENVIRONNEMENT, ENERGIES RENOUVELABLES, BIODIVERSITE	11
1.4. SERVICES PUBLICS.....	13
1.5. SANTE, SOLIDARITE ET PERSONNES AGEES.....	16
1.6. EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE	20
1.7. TRANQUILLITE PUBLIQUE	23
1.8. COMMERCE ET SERVICES DE PROXIMITE	25
1.9. AGRICULTURE.....	27
1.10. NUMERIQUE	30
1.11. ECONOMIE, INDUSTRIE ET ARTISANAT.....	32
1.12. HABITAT, LOGEMENT ET AUTRES BATIS	34
1.13. MOBILITES.....	38
1.14. CULTURE	41
1.15. SPORT ET LOISIRS	43
1.16. TOURISME	46
2. CONCLUSION DU SEMINAIRE	49
ANNEXES	50

INTRODUCTION

Ce 2ème séminaire de travail de la Conférence des Maires du 15 mars 2022, a réuni 75 élus, dont 35 maires, représentant 41 communes de la communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale.

Après l'introduction du président, Thierry Dayre, et du président de la conférence des maires, Michel Grégoire, Marie-Catherine Bernard (Palabreo) présente le programme de la soirée.

Puis Lisa Seppecher (CDHU) développe une sélection de grands enjeux à anticiper aujourd'hui pour construire le projet de territoire et définir la stratégie de demain. L'objectif est de donner des éléments de cadre général aux réflexions qui suivront et proposer des questionnements dont les élus choisiront ou non de se saisir, ou sur lesquels ils s'appuieront pour formuler d'autres questionnements. Il s'agit également d'introduire une vision de long terme qui guidera la démarche de projet de territoire, sur la base de projections statistiques et de scénarios. L'objectif global du projet de territoire étant de répondre dans le temps de sa construction à certaines questions qui, autrement, impliquent des arbitrages au fil de l'eau. Elle les décline par grands angles thématiques (changement climatique, attractivité, gouvernance ...) :

1. Les effets attendus du dérèglement climatique et autres menaces sur les espaces naturels, agricoles et forestiers

On retrouve à l'échelle de la Drôme et de la CC des dérèglements climatiques et leurs conséquences sur les activités humaines et la santé des milieux naturels. D'autres menaces pèsent sur les espaces naturels, la biodiversité voire l'agriculture (fréquentation touristique, espèces invasives / nuisible, menace du loup sur les troupeaux).

En réponse à ces changements, comment anticiper les possibles mutations de l'agriculture, des paysages, de l'alimentation, soit ce qui forme le terroir local ?

2. Quelles trajectoires démographiques possibles ?

Les scénarios démographiques identifient une augmentation de la population et un vieillissement de la population à une échelle globale, qui pourrait se retrouver dans la Drôme et la CCBDP.

Comment tenir compte de trajectoires démographiques différentes sur le territoire ?

Peut-on envisager localement des stratégies de perte d'habitants ? Peut-on envisager une attractivité fondée sur le public personnes âgées ? quelles conséquences anticiper en matière d'aménagement, de services, de parcours résidentiel etc. ?

3. Trouver un équilibre entre retombées économiques et concurrences d'usages liées à l'attractivité touristique

Qui attirer ? (en quels volumes, dans quels hébergements, quels profils de touristes pour quelles activités)

Comment attirer ? (cela implique de connaître et mobiliser les outils fonciers et d'aménagement adaptés notamment).

4. Adapter et spatialiser la stratégie économique

Sur quels secteurs économiques se positionner en lien avec nos besoins, et aux enjeux prospectifs déjà abordés en termes d'agriculture, de vieillissement de la population, de tourisme ?

Comment spatialiser la stratégie de développement économique en lien avec le contexte géographique, légal, foncier ? (positionnement vis-à-vis de l'agglomération de Montélimar, contexte de l'objectif de Zéro artificialisation nette). Comment, simultanément, tenir compte des enjeux environnementaux et sociétaux de l'artificialisation des sols ?

5. Concentrer et/ou diffuser les activités et services et les répercussions sur les mobilités

Dans le contexte de la CCBDP il paraît indispensable de dépasser la question de la concentration et de la diffusion de l'offre de services, de commerces, de santé, de mobilités sur le territoire.

A long terme, comment adapter les équipements, services et commerces à différents changements évoqués précédemment (vieillesse, saisonnalité) ?

Se pose enfin la question des mobilités. Peut-on (et si oui comment) penser les alternatives à la voiture individuelle lorsque les opportunités paraissent fragiles ?

6. Gouvernance du projet de territoire

Avec qui construire le projet de territoire, le partager puis le mettre en œuvre ?

Comment penser le projet du territoire avec les relations aux territoires voisins (Sisteron, Vaison-la-Romaine) ou au sein du SCOT Rhône Provence Baronnies ?

Marie-Catherine Bernard expose la synthèse du rapport d'enquête, menée auprès des maires des 69 communes en fin d'année 2021, en relevant l'exceptionnelle mobilisation des maires des 59 communes répondants, qui ont le plus souvent également impliqué d'autres élus pour répondre au questionnaire. Elle revient notamment sur le portrait des communes, les grandes priorités thématiques, et la vision de la coopération entre l'intercommunalité et les communes.

Concernant les grandes priorités thématiques issues de l'enquête, elle détaille pour chacune d'entre elles (16) les principaux éléments exprimés par les répondants. Ces priorités convergentes ont permis de dresser des premiers arbres des objectifs, déclinés par ambitions, objectifs opérationnels et actions (voir page 4), support de travail principal du séminaire. Afin de faciliter le travail, ces 16 thématiques ont été regroupées en 5 axes (voir ci-dessous), les plus cohérents et pertinents possibles vis-à-vis des sujets exprimés.

16 sujets ... regroupés en 5 axes



Elle précise ensuite l'organisation du travail de l'après-midi au cours de laquelle les élus sont invités à discuter et compléter des fiches de contribution par table :

- les arbres des objectifs qu'ils peuvent corriger ou compléter et dans lesquels ils indiquent le niveau de priorité des objectifs (ou actions) pour le projet de territoire à l'issue des temps de travail et d'échange ;
- et des fiches A4 pour noter les sujets à approfondir, les points de vigilance ou d'intérêt ainsi que les sujets à aborder lors des assemblées ouvertes aux acteurs du territoire et des propositions d'acteurs à mobiliser sur ces sujets.

A noter que les élus sont répartis aux tables afin d'assurer la meilleure diversité géographique à chacune d'entre elles.

Chaque axe a été traité par 3 tables différentes. La méthode prévoyant un premier temps d'exploration, puis des échanges entre les tables pour que les élus puissent apporter leur contribution sur d'autres axes et enfin un temps de synthèse suivi d'une restitution en plénière.

1. LES CONTRIBUTIONS DES ELUS

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu :

Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les élus sur les différentes fiches de contributions, et restitués lors de l'échange en plénière en fin de séminaire, qui pointent un certain nombre de sujets à approfondir, d'informations à rassembler pour mieux décider, d'interrogations et parfois de limites relatives aux différentes actions.

Les contributions sont regroupées par thématiques – les 16 initialement identifiées au regard de l'enquête – afin d'en faciliter la lecture.

S'agissant de la note de priorité mentionnées dans les tableaux ci-dessous, les élus étaient invités à prioriser les objectifs voire les actions au regard de l'intérêt de les porter collectivement à l'échelle du territoire ou à minima d'approfondir la réflexion sur cet intérêt. Nous avons calculé à chaque fois que c'était possible une note moyenne sur la base des différentes notes apportées par les tables ayant traité le sujet.

Nous indiquons, par ambition puis par objectif opérationnel (sous-titres en gras) et par pistes d'action (indiquées en italique), les commentaires apportés par chacune des tables. Les commentaires de différentes tables sur le même objectif sont séparés par un point-virgule. Certains commentaires, plus généraux, sont indiqués dans une rubrique dédiée pour chaque thématique.

A noter que certains objectifs ou certaines actions n'ont pas fait l'objet de commentaires – nous le mentionnons dans le compte rendu. Les acteurs à mobiliser proposés par les participants ainsi que les sujets à aborder lors des prochaines Assemblées sont également indiqués, s'ils ont été précisés par les participants.

1.1. GESTION DE L'EAU

Pour ce qui est de la gestion de la ressource en eau, les élus insistent sur l'importance du maintien d'une compétence en proximité (idéalement communale, sinon à travers une gestion par bassin de vie), d'une réflexion sur la limitation de l'usage excessif de la ressource (notamment via une facturation à la consommation), et de la poursuite de l'entretien du réseau et du renouvellement des canalisations. Ils soulignent également le besoin de sensibiliser les habitants à l'usage excessif de la ressource en eau, afin de la préserver. S'agissant de la rédaction des schémas directeurs d'eau potable, s'ils sont aujourd'hui indispensables, des élus rappellent que leur coût entrave leur réalisation par certaines communes.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Conserver et renforcer la compétence en eau	Garder la compétence au niveau communal	<i>Garder la gestion de l'eau</i>	5
		<i>En cas de transfert : gestion en régie, en proximité</i>	5
	Rédiger/finaliser le schéma directeur	<i>Rédiger le schéma directeur d'eau potable</i>	4
Assurer un meilleur accès à la ressource en eau	Limiter l'usage excessif de l'eau	<i>Facturer à la consommation</i>	5
		<i>Sensibiliser les habitants sur l'utilisation excessive de l'eau</i>	4,67

	Préserver la res- source à long terme	<i>Rechercher de nouvelles sources/ressources sur le territoire</i>	3,33
		<i>Développer des stockages, réservoirs d'eau</i>	3,5
	Rénover le ré- seau	<i>Maintenir le réseau, renouveler les canalisations</i>	5
		<i>Étendre le réseau AEP dans les zones éloignées, en difficulté</i>	2

1.1.1. Commentaires généraux

→ Sauvegarder notre patrimoine et un service au meilleur prix

1.1.2. Conserver et renforcer la compétence en eau

Garder la compétence au niveau communal

- Le transfert doit se faire uniquement avec la communauté de communes
- Garder la gestion de l'eau au niveau communal (étudier les conditions)
- *En cas de transfert* : gestion en régie, en proximité par bassin
- Connaître les conditions de rétrocession des compétences de la communauté de communes

Rédiger/finaliser le schéma directeur

- Au vu du coût, toutes les communes ne peuvent pas le réaliser
- Obligatoire aujourd'hui, indispensable

1.1.3. Assurer un meilleur accès à la ressource en eau

limiter l'usage excessif de l'eau

- Sujet sensible : les piscines. A étudier
- *Facturer à la consommation* : et aussi pour les agriculteurs, l'irrigation ?
- Installation de toilettes sèches
- Remplissage de piscines, arrosage de pelouse ...

Préserver la ressource à long terme

- Envisageable pour un avenir à moyen terme
- Mutualisation des ressources
- Réservoirs d'eau/stockages pour l'agriculture
- Sensibilisation pédagogique des habitants sur l'importance de la ressource

Rénover le réseau

- *Étendre le réseau AEP dans les zones éloignées* : très onéreux, cas par cas
- Pour les constructions existantes et non pour les nouvelles constructions

1.2. GESTION DES DECHETS

Concernant les déchets, les élus retiennent de façon plus prioritaire la mise en place (ou la poursuite) d'actions de sensibilisation autour du tri et de la réduction des déchets, l'amélioration des services de ramassage ainsi que le développement de nouveaux conteneurs pour le tri (carton/papier, verre, pneus ...) et la mise en place de services de gestion des déchets verts comme la mise à disposition d'un broyeur. Ils rappellent que la propreté des points de collecte est à la charge des communes. Ils jugent en moyenne moins prioritaire la mise en place d'un service d'encombrants (déjà à l'étude selon certains), d'une déchetterie gratuite pour les professionnels (dont les conditions seraient à préciser) ou encore la mise à disposition de compostage individuel (dont une distribution serait prévue). S'agissant de la mise en place de vidéo-surveillances sur les lieux de dépôt ou d'une tarification incitative, les élus se montrent plus réservés et pointent la potentielle inefficacité de telles mesures (voire leur effet contre-productif).

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Accompagner, inciter les habitants	Pour éviter les dépôts sauvages	Développer un service d'enlèvement des encombrants	3,67
		Déchetterie gratuite pour les professionnels	3,75
		Installer des caméras aux abords des lieux de dépôts	3
	Pour améliorer le tri	Mettre en place ou poursuivre des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets	5
		Mettre en place une tarification incitative sur les déchets	0,67
Améliorer le service rendu	Améliorer la collecte	Améliorer le service de ramassage (plus de fréquence de passage, de changement et lavage des conteneurs)	4,33
		Adapter les containers : plus gros, enterrés, ...	2,33
		Rapprocher les points de ramassage des ordures des lieux de vie des usagers	0,67
	Améliorer le tri : verre, carton, ...	Développer plus de conteneurs pour le tri : carton/papier, verre, voire pneus	4,33
	Améliorer les points de collecte	Améliorer l'esthétique des conteneurs	2,67
		Améliorer la propreté des points de collecte	4
		Installer des caméras de surveillance	2
Développer la gestion des déchets verts	Favoriser le compostage local	(re)mettre en place des espaces de compostage collectifs	1,5
		Expérimenter le compostage individuel	3,5
	Créer des services destinés aux déchets verts	Mise à disposition d'un broyeur de déchets verts ou centrale de broyage	3,33
		Créer une déchetterie verte, un site de collecte/transformation des déchets verts (et gravats)	2,67

1.2.1. Commentaires généraux

- Mutualisation des ressources
- Education à l'environnement sur les déchets, l'eau etc. (outils)

1.2.2. Accompagner, inciter les habitants

Pour éviter les dépôts sauvages

- *Développer un service « encombrants »* : déjà à l'étude
- *Déchetterie gratuite pour les professionnels* : gratuite ? à voir ; en fonction du tonnage ;
- *Installer des caméras aux abords des lieux de dépôts* : peut faire l'effet inverse ; appareils photo, pas caméras
- **Proposition de nouvelle piste d'action** : Augmentation des bennes dans les déchetteries

Pour améliorer le tri

- *Mettre en place une tarification incitative sur les déchets* : inefficace ...
- Sensibilisation au tri sélectif

1.2.3. Améliorer le service rendu

Améliorer la collecte

- *Améliorer le service de ramassage* : priorité 3/5, continuité

Améliorer le tri

- *Développer plus de conteneurs pour le tri (carton / papier, verre, voire pneus)* : prévu (passage loi Assemblée Nationale pneus)

Améliorer les points de collecte

- Remplacer les conteneurs trop abîmés
- *Améliorer la propreté des points de collecte* : à la charge de la mairie ; compétence des communes

1.2.4. Développer la gestion des déchets verts

Favoriser le compostage local

- *(re)mettre en place des espaces de compostages collectifs* : pas simple, à étudier
- *Expérimenter le compostage individuel* : distributeurs prévus

Créer des services destinés aux déchets verts

- *Mise à disposition d'un broyeur de déchets verts mobile* : pas de centrale de broyage, étude de mutualisation
- *Créer une déchetterie verte, un site de collecte/transformation des déchets verts* : étude de mutualisation
- **Proposition de nouvelle piste d'action** : Créer un site de collecte/transformation des gravats

1.2.5. Les acteurs à mobiliser en priorité sur ces sujets :

- Artisans
- Bar / restaurants entreprises de bouche

- Associations environnementales
- Agriculteurs
- Garagistes
- Professions de santé
- Paysagistes

1.2.6. Les sujets à aborder avec les acteurs du territoire, les questions à étudier lors des Assemblées ouvertes :

- Poser des questions sur le problème des déchets par catégories professionnelles
- Accompagnement pour mettre en place des réglementations
- Attentes envers la collectivité

1.3. ENVIRONNEMENT, ENERGIES RENOUVELABLES, BIODIVERSITE

Pour ce qui est des actions en matière d'environnement, d'énergies renouvelables ou de biodiversité, les élus jugent tout à fait pertinentes et prioritaires les actions relatives à la protection incendie (DECI), avec des aides en ce sens qui sont pour partie déjà en cours. Ils soulignent également la priorité à donner à la réduction des dépenses énergétiques, en général ou liées à l'éclairage public, en modifiant les horaires et/ou l'intensité en fonction. Ils sont plus nuancés sur le développement des énergies renouvelables, estimant prioritaires l'équipement des bâtiments communaux mais moins prioritaires les questions d'autonomies énergétiques locales (centrales villageoises, distribution locale ...).

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Améliorer la protection incendie	Aider (financièrement) à la protection incendie	Accompagnement financier dans les dossiers DECI et DFCI	5
		Aide accrue de l'Etat pour la mise aux normes des équipements	5
		Adapter la faisabilité la DECI	5
	Protéger et préserver les forêts	Faire aboutir l'initiative intercommunale de protection (préventive et défensive) contre les feux de forêt	3,67
		Renforcer la prévention incendie et sensibilisation auprès des particuliers	4,33
	Installer des réserves incendies	Installer des réserves / des citernes	3
Être plus vertueux en matière d'énergie : produire local, consommer moins	Développer les énergies renouvelables notamment sur les bâtiments communaux	Equiper les bâtiments communaux	4
		Inciter aux énergies renouvelables notamment photovoltaïque chez les particuliers	3,5
		Créer des centrales villageoises	2
		Améliorer l'autonomie énergétique locale : bouclage de distribution énergétique local	3
	Limiter les dépenses énergétiques	Améliorer la sobriété énergétique des bâtiments	5
		Inciter à l'économie d'énergie	5
	Améliorer l'éclairage public	Baisser la consommation de l'éclairage public	5
		Renforcer l'entretien des espaces verts (trame verte et bleue) dans le respect de la biodiversité	3

Protéger l'environnement	Entretien l'environnement, limiter les usages néfastes pour la faune	<i>Sensibiliser à la biodiversité : inventaire communal, travail avec le PNR ou site Natura 2000</i>	5
---------------------------------	---	--	----------

1.3.1. Commentaire général

- DECI : Voir le problème de foncier avec les propriétaires (agriculteurs), trop cher pour les communes
- Adaptabilisé des réseaux secs (ENEDIS/ENGIE) pour recevoir la production d'énergie (par exemple biomasse)

1.3.2. Améliorer la protection incendie

Aider (financièrement) à la protection incendie

- *Accompagnement financier dans le dossier DECI et DFCI* : voir aide du SDIS ; en cours
- *Aide accrue de l'Etat pour la mise aux normes des équipements* : en cours
- *Adapter la faisabilité la DECI* : en cours, très onéreux ; en lien avec installer des réserves/citernes (priorité 5/5)
- A noter un commentaire relatif au financement : « Et si l'Etat qui nous oblige nous donnait 100% »

Protéger et préserver les forêts

- *Renforcer la prévention incendie et sensibilisation auprès des particuliers* : voir PNR
- Et défendre le pastoralisme

Installer des réserves incendies

- *Installer des réserves / citernes* : problème de foncier ; voir DECI

1.3.3. Être plus vertueux en matière d'énergie : produire local, consommer moins

Développer des énergies renouvelables notamment sur les bâtiments communaux

- *Créer des centrales villageoises* : manque de recul pour savoir l'utilité
- Problème adaptation du réseau Enedis
- *Inciter aux énergies renouvelables notamment photovoltaïques chez les particuliers* : en lien avec l'action « améliorer l'autonomie énergétique locale : bouclage de distribution énergétique local » (priorité 5/5)

Limiter les dépenses énergétiques

- Pas de commentaire

Améliorer l'éclairage public

- *Baisser la consommation de l'éclairage public* : nombreuses solutions ; compétence communale
- Modifier l'éclairage public (heure – intensité)

1.3.4. Protéger l'environnement

Entretien l'environnement, limiter les usages néfastes pour la faune

- *Renforcer l'entretien des espaces verts (trame verte et bleue) dans le respect de la biodiversité* : voir lutte contre l'incendie

1.4. SERVICES PUBLICS

S'agissant des services publics, les élus jugent prioritaire la plupart des pistes d'action, avec l'idée d'un maintien des services publics en proximité des habitants. La question de l'itinérance semble plutôt pertinente pour les élus, mais leur souci prioritaire reste bien le maintien des services existants. Ils proposent de nouvelles pistes de réflexion, comme la mise en place de pôles numériques itinérants, ou la pérennisation des financements des Maisons France Service ainsi que leur meilleure communication.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Garder et développer des services publics en proximité	Conserver ceux qu'il reste en proximité	Maintien des services publics de proximité : mairie, poste, école, ...	5
		Conserver les services publics à Nyons et Buis-les-Baronnies : sous-préfecture, impôts, ...	5
		Proposition de nouvelle action : Pôles numériques itinérants	5
	Développer les maisons France Services	Développer et mettre en place des maisons France Services (ou espaces multiservices)	5
		Proposition de nouvelle action : Faire pérenniser les financements des maisons France Services	5
		Proposition de nouvelle action : Améliorer la communication sur les maisons France Service	5
Faciliter l'accessibilité des services	Adapter les services publics pour les rendre plus accessibles	Garder une/des permanence(s) de services publics en mairie	5
		Créer un service d'accompagnement aux démarches administratives	5
		Rendre accessible les services (ou l'aide aux services) en les rendant itinérants	3,67
		Diffuser des fiches techniques et de contacts pour connaître les démarches à suivre pour les demandes comme carte d'identité, passeport, ...	2

1.4.1. Garder et développer des services publics en proximité

Commentaires généraux

- Lien mairie et France Services
- Maintien à minima des services publics
- Les mailler sur le territoire pour proximité

- Les rendre itinérants (MFS itinérantes ?), itinérance avec bus pour couvrir le territoire MFS. Ne laisser personne à l'abandon pour ceux qui ont du mal à se déplacer
- Formation des plus démunis sur les démarches administratives en ligne pour éradiquer la précarité (numérique entre autres)
- Créer de nouvelles permanences de services publics
- Garder notre sous-préfecture et arrêter de réduire nos trésoreries
- Développer garde-champêtres intercommunaux
- Lier poste communale avec MFS pour financements
- Développer formations population avec conseillers numériques : nécessite une cartographie et un maillage fin

Conserver ceux qu'il reste en proximité

- Bus itinérants
- Itinérance ou permanence de proximité
- **Proposition de nouvelle action** : Pôles numériques itinérants

Développer les Maisons France Services

- Maisons France Services par bassin
- Développer MFS avec les moyens qui vont avec, pérennes, et communiquer, par bassin de vie à moins de 30 minutes : couvrir tout le territoire
- **Proposition de nouvelle action** : Faire pérenniser les financements des maisons France Services
- **Proposition de nouvelle action** : Améliorer la communication sur les maisons France Service

1.4.2. Faciliter l'accessibilité des services

Adapter les services publics pour les rendre plus accessibles

- Garder une/des permanence(s) de services publics en mairie : Lien Mairie et France Services
- Créer un service d'accompagnement aux démarches administratives = France Services ; et les maintenir ; existe déjà, France Services
- Rendre accessible les services (ou l'aide aux services) en les rendant itinérants : et les maintenir

1.4.3. Acteurs à mobiliser sur ces sujets :

- France Services
- Les maires
- Etat
- Associations
- Collectivités
- ASOFT
- Conseillers numériques (pour formations)
- CCBDP

1.4.4. Les sujets à aborder avec les acteurs du territoire, les questions à étudier lors des Assemblées ouvertes :

- Maillage services publics – proximité
- Itinérance services publics (avec MFS ?)

- Créer de nouveaux services publics
- Entrer en « résistance » pour garder nos services
- Être au plus près de chaque citoyen : 1 MFS par bassin de vie + itinérance pour ceux qui ont du mal à se déplacer
- Garde-champêtres intercommunaux

1.5. SANTE, SOLIDARITE ET PERSONNES AGEES

Concernant la santé, les solidarités et les personnes âgées, les élus retiennent là encore particulièrement les objectifs de maintien des services en proximité, avec des pôles / maisons de santé et pourquoi pas des services itinérants ou à distance (télémédecine). De la même façon ils souhaitent favoriser le maintien à domicile, à travers les aides à domicile mais également avec le développement de petites structures pour accueillir les personnes âgées hors EHPAD (ou alors de petits EHPAD, à taille humaine). S'ils soulignent moins les activités intergénérationnelles comme devant être une priorité à l'échelle du territoire, ils rappellent par ailleurs toute l'importance de l'information sur les services et les aides, qu'ils s'agissent des assistants sociaux ou l'accompagnement des femmes.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Piste d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Améliorer l'accès aux soins et services de santé	Maintenir des pôles de santé, des soignants de proximité	Maintenir les structures de santé : pôle médical de Curnier, cabinets médicaux, hôpital ...	5
		Développer une offre de soins accessible en proximité	4
		Créer des réseaux de proximité réunissant les aspects sociaux-administratifs-médicaux	3,67
		Proposition de nouvelle action : développer la télémédecine et la visiomédecine	5
		Proposition de nouvelle action : maintenir un service d'urgence efficace	5
		Proposition de nouvelle action : maisons de santé par bassin et bus médicaux	5
	Favoriser l'installation de professionnels de santé	Aider à l'installation de médecins et spécialistes : augmenter les rémunérations, faciliter l'accès au logement	3,67
		Proposition de nouvelle action : développement des maisons pluridisciplinaires	5
	Informersur les services et sur les aides	Mieux communiquer sur les aides et services de santé existant	3,67
		Proposition de nouvelle action : édition d'un livret d'accueil et une cartographie des services	5
Favoriser le maintien à domicile	Conserver, déployer les aides à domicile et les aides à la mobilité	Maintien des aides à domicile et infirmière libérales, médecins	5
		Conserver ou mettre en place le portage des repas à domicile	4,67
		Aider à la mobilité pour l'accès aux soins : taxi, co-voiturage, navette ?	4

	Développer des activités et aides intergénérationnelles	<i>Développer des actions intergénérationnelles</i>	3
		<i>Créer des lieux de rencontre intergénérationnelle</i>	3
Développer de nouvelles structures pour le bien vieillir	Maintenir et développer l'accueil de personnes âgées (EHPAD, MARPA)	<i>Soutenir le projet de MARPA de Reilhanette</i>	5
		<i>Créer une maison d'accueil, logements adaptés pour rester au village</i>	3,67
		<i>Réfléchir à des accueils innovants de personnes âgées</i>	4,33
		<i>Mettre en place un système de télé alerte</i>	2,33
		Proposition de nouvelle action : Création de petits EPHAD sur le territoire, à taille humaine	3

1.5.1. Commentaires généraux

- Maintien à domicile
- Rester au plus proche de la population
- Maillage plus conséquent assistances sociales (information, service, aides ...)
- Renforcer coopérations interdisciplinaires pour garantir parcours de soins > réseaux coopérations, échanges hôpitaux/MARPA...
- Solidarités concernent tout le monde > travailler sur initiative territoire zéro chômeur longue durée (insertion), tiers lieux de rencontre à vocation social, économique
- Communication systématique sur santé des femmes et aides pour faire face aux violences
- Nouveaux référents à la CCBDP pour accompagnement femmes victimes de violence
- Faire en sorte que la CCBDP soit partenaire sur communication sur aides disponibles pour santé et accompagnement des femmes
- Agir au niveau législatif pour imposer installation obligatoire en zone sous tension
- Bus qui tournent et qui peuvent se brancher sur maison de santé (mailler) pour spécialités en tension bien sûr avec participation d'un professionnel concerné (exemple bus dentaire avec un dentiste local qui sort 2 jours / semaine), bus prévention santé pour mailler tout le territoire (vrai pour tous les sujets car objectifs de se regrouper et d'être plus fort et de mailler tout le territoire et ne laisser personne à l'abandon)

1.5.2. Améliorer l'accès aux soins et services de santé

Maintenir des pôles de santé, des soignants et de proximité

- Création d'un plateau technique par maison santé pour accueillir professionnels itinérants (permettant radio/écho ...)
- Faire tourner des médecins dans les maisons de santé avec comme condition une maison de santé par bassin de vie : itinérance, cartographie et maillage fin nécessaire pour cela
- Regarder par bassin de vie si offre médicale de base de proximité (maison santé)
- **Propositions de nouvelles actions :**
 - *développer la télémédecine et la visiomédecine*
 - *maintenir un service d'urgence efficace*
 - *maisons de santé par bassin et bus médicaux*

Favoriser l'installation de professionnels de santé

- **Proposition de nouvelle action** : développement des maisons pluridisciplinaires
- Cellule d'accompagnement d'installation généralistes et professionnels de la santé cordonnées (famille, école, etc.)

Informier sur les services et sur les aides

- Et assistants sociaux
- **Proposition de nouvelle action** : édition d'un livret d'accueil et une cartographie des services

1.5.3. Favoriser le maintien à domicile

Conserver, déployer les aides à domicile et les aides à la mobilité

- Conserver ou mettre en place le portage des repas à domicile : sur l'ensemble du territoire
- Maintien services de soins à domicile post hospitalisation, infirmier et maintien à domicile

Développer des activités et aides intergénérationnelles

- Pas de commentaire

1.5.4. Développer de nouvelles structures pour le bien vieillir

Maintenir et développer l'accueil de personnes âgées (EHPAD, MARPA)

- *Réfléchir à des accueils innovants de personnes âgées* : logements partagés avec quelques studios. Financement ? Ingénierie ? ; idem MARPA au-delà de Reilhanette
- Penser parcours formation mutualisés MARPA/EHPAD sur sujets aides-soignants/infirmières et aides à domicile
- Développement « maison co-location » personnes âgées avec présence médicale
- Réhabilitation de logements d'habitats inadaptés
- **Proposition de nouvelle action** : Création de petits EHPAD sur le territoire, à taille humaine

1.5.5. Acteurs à mobiliser sur ces sujets :

- Maintenir un service d'urgence efficace : SMUR / SDIS sur le territoire ou en tous les cas couvrant le territoire (moins de 30 minutes)
- Médecins, infirmières, spécialistes (dentistes, ophtalmo ...)
- Association de maintien à domicile
- Club troisième âge
- Hôpitaux
- ARS
- Etat
- Hôpitaux, maison santé
- MARPA/EHPAD
- Département
- Gendarmerie
- CCBDP

1.5.6. Les sujets à aborder avec les acteurs du territoire, les questions à étudier lors des Assemblées ouvertes :

- Maintenir un service d'urgence efficace : SMUR / SDIS sur le territoire ou en tous les cas couvrant le territoire (moins de 30 minutes)
- Développement télémédecine et visiomédecine
- Développement des maisons pluridisciplinaires avec secrétariat partagé et facilitation d'installation
- Edition d'un livret d'accueil et une cartographie des services
- Maintien et développement du SSIAD, maintien service soins et aide à domicile
- CIAS (intercommunal)
- Maillage réseau assistants domiciles
- Développement habitations partagées (colocations) avec présence médicale
- Réhabiliter logements inadaptés
- Réseau travail en commun de toutes les spécialités y compris EHPAD/MARPA/hôpitaux/Centre de soins etc.
- Formations mutualisées
- Territoire zéro chômeur longue durée : économie circulaire et de proximité
- Espaces tiers-lieux de liens
- Intégrer dans le projet de territoire la nécessité de travailler sur la précarité d'un grand nombre (politique sociale)

1.6. EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

S'agissant des actions à mener en matière d'éducation, d'enfance et de jeunesse, les élus ont surtout souligné le besoin de maintenir en proximité les écoles et les classes (en facilitant l'installation de nouveaux arrivants), avec un transport scolaire suffisant et des activités pour les enfants. Ils souhaitent également améliorer les solutions de garde, particulièrement avec l'installation de nouvelles assistantes maternelles. S'agissant des formations, certains proposent de réfléchir à des solutions « type Grillon » de campus à distance.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Conserver un enseignement primaire de proximité, accessible	Maintenir les écoles et les classes, en fonctionnant avec les RPI	Maintenir les écoles, les RPI et éviter les fermetures de classe (y compris pour faciliter l'installation de nouveaux arrivants)	5
		Assurer l'équipement et le fonctionnement technique pour un enseignement facilité et en phase avec les enjeux actuels (numérique, sportif, ...).	4,67
		Proposition de nouvelle action : Faciliter l'arrivée de nouvelles familles	5
	Maintenir le transport scolaire	Résoudre les problèmes de transport scolaire sans nombre d'élèves minimum	5
	Développer le bio et circuit-court dans les cantines	Développer le bio dans les cantines	3,33
		Réfléchir pour aller davantage sur des circuits courts dans les cantines	4,33
Développer les activités extra-scolaires	Développer des activités et des lieux pour enfants dans les communes	Développer les activités pour les enfants (culturelles, sportives, ...)	4
		Développer des programmes de découverte de la nature	4,5
		Aménager des espaces pour les enfants : espace ludique, aires de jeux, ...	4
Développer l'accueil petite enfance	Améliorer les solutions de garde d'enfant : garderie, microcrèche, AM ...	Maintenir ou développer la/des microcrèche(s)	3,67
		Favoriser l'installation de nouvelles assistantes maternelles	5
		Créer une crèche	4
		Maintenir la garderie avant/après école	4,33
Développer les formations	Développer des formations post bac	Développer les filières post bac (BTS) plus particulièrement dans les métiers autour du développement durable et du tourisme	2
		Travailler sur l'orientation et le devenir des jeunes	4
		Proposition de nouvelle action : Campus numériques	4

1.6.1. Commentaires généraux

- Mutualisation possible dans le milieu scolaire / améliorer la dynamique entre les écoles
- Développement de la fibre

1.6.2. Conserver un enseignement primaire de proximité, accessible

Maintenir les écoles et les classes, en fonctionnant avec les RPI

- **Proposition de nouvelle action** : faciliter l'arrivée de nouvelles familles / faciliter l'installation de nouveaux arrivants pour maintenir les classes
- Fixation du nombre d'écoles et de classes sur le territoire

Maintenir le transport scolaire

- Envisager un sondage sur le sujet auprès de tous les parents d'élèves sur le territoire
- Développement des activités avec transport adapté avec des horaires adaptés

Développer le bio et circuit-court dans les cantines

- Aller au-delà des obligations légales en matière de bio et de circuit courts dans les cantines

1.6.3. Développer les activités extra-scolaires

Développer des activités et des lieux pour enfants dans les communes

- Animation jeunesse avec présence dans les villages (locaux, accompagnement, animation, lieux). Aller plus loin.
- Lieux d'engagements comme des foyers MJC. Lieux de retrouvailles
- Travailler avec les associations locales
- Espaces ludiques intercommunaux

1.6.4. Développer l'accueil petite enfance

Améliorer les solutions de garde d'enfant : garderie, microcrèche, AM, ...

- Création de mini crèches sur nos communes (voire parentales)

1.6.5. Développer les formations

Développer des formations post bac

- **Proposition de nouvelle action** : Cours universitaires type Grillon (campus à distance) (qui peut être utile aussi pour formations adultes) et équité aussi car partir coûte cher
- Accompagner jeunes actifs (formalités, écoles, logements, etc.)

1.6.6. Acteurs à mobiliser sur le sujet

- Parents d'élèves
- Service jeunesse CCB DP et espace jeunesse mairie
- Structures d'accueil, acteur éducation et jeunesse
- Les Baronottes
- Parc
- Département
- Communes
- Assemblée libre des jeunes

1.6.7. Les sujets à aborder avec les acteurs du territoire, les questions à étudier lors des Assemblées ouvertes :

- Transports scolaires
- L'attractivité du métier d'assistante maternelle
- Quels avis ont-ils à nous donner et qu'elle est leur priorisation sur les sujets que nous avons identifiés ?
- Animation jeunesse 12-25 ans (lieux, animation, ...)
- Circuits courts cantine
- Liaisons interdépartementales transport scolaires
- Formations post-bac pour soutenir les jeunes (avec des solutions comme à Grillon) universités connectés inclus dans le cursus web
- Comment aider les jeunes actifs qui arrivent > accompagnement global avec mise en réseau (logement, services, ... écoles, professionnel, aide administrative ...)

1.7. TRANQUILLITE PUBLIQUE

En matière de tranquillité publique, les élus soulignent notamment le besoin de redonner des moyens aux maires pour exercer son pouvoir de police, en l'appuyant en lien avec la gendarmerie ou le procureur de la République. Plus que des caméras (au niveau des lieux de dépôt, ou sur les grands axes), les participants retiennent surtout le besoin de sensibiliser les habitants aux incivilités et de renforcer leur cohésion par exemple à travers des activités intergénérationnelles.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Améliorer la présence de terrain pour lutter contre les incivilités	Développer le pouvoir de police (communale ou intercommunale)	<i>Redonner au maire un vrai pouvoir de police</i>	3,33
		<i>Développer une police rurale en lien avec la gendarmerie</i>	2
		<i>Mettre en place une police intercommunale mutualisée</i>	4
		<i>Mettre en place une/des équipes de gardes champêtres intercommunaux</i>	2
		Proposition de nouvelle action : renforcer le lien direct Maire / procureur de la république	5
	S'appuyer sur la vidéosurveillance	<i>Installer des caméras sur les lieux de dépôt des ordures ménagères</i>	1
		Proposition de nouvelle action : caméras sur les grands axes : entrée village, croisement, sortie	5
Mieux communiquer pour éviter les infractions	Sensibiliser les habitants aux incivilités	<i>Développer des actions de sensibilisation et d'éducation</i>	5
		<i>Financer une vidéo prévention de lutte contre la délinquance et les incivilités</i>	0,33
		<i>Améliorer la cohésion entre les habitants au travers d'évènements et lieux partagés</i>	4

1.7.1. Commentaires généraux

- Formation des élus sur le pouvoir de police
- Développer la sensibilité et l'éducation, notamment intervention dans le cadre scolaire

1.7.2. Améliorer la présence de terrain pour lutter contre les incivilités

Développer le pouvoir de police (communale ou intercommunale)

- *Redonner au maire un vrai pouvoir de police* : rendre plus crédible le pouvoir de police du maire et donner des suites favorables aux plaintes émises par le maire ; appui aux maires pour les épauler sur l'exercice de leur pouvoir de police en lien avec gendarmerie ; donner les moyens
- **Proposition de nouvelle action : renforcer le lien direct Maire / procureur de la république**

S'appuyer sur la vidéosurveillance

- *Installer des caméras sur les lieux de dépôt des ordures ménagères* : Sensibilisation sur le sujet des ordures ménagères ; sensibiliser avec services civiques (OM) ; développer équipements tri ordures ménagères
- **Proposition de nouvelle action** : caméras sur les grands axes : entrée village, croisement, sortie
- Caméras sur les grands axes : entrée village / sortie / croisements
- Lien avec la gendarmerie, pour réfléchir aux endroits stratégiques

1.7.3. Mieux communiquer pour éviter les infractions

Sensibiliser les habitants aux incivilités

- *Améliorer la cohésion entre les habitants au travers d'évènements et lieux partagés* : développement de moments de rencontre et évènements intergénérationnels pour cohésion

1.7.4. Acteurs à mobiliser

- Gendarmerie
- Préfecture
- Procureur de la république
- Association villageoise (ancré, etc.),
- Dispositif service civique
- CCBDP
- Collectifs citoyens
- Les entreprises
- Les équipes municipales

1.7.5. Les sujets à aborder avec les acteurs du territoire, les questions à étudier lors des Assemblées ouvertes :

- Police rurale intercommunale
- Rendre plus crédible le pouvoir de police du maire + donner des suites aux plaintes du maire
- Trouver des solutions pour gérer le problème des ordures ménagères : vidéo surveillance dernier rempart ?
- Conforter le maire dans l'exercice de son pouvoir par les autorités
- Cohésion et évènements intergénérationnels

1.8. COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITE

Concernant commerces et les services de proximité, les élus estiment particulièrement important de conserver et développer les différents commerces de proximité, notamment en travaillant à l'aménagement des centres-bourgs, mais également les commerces ambulants en particulier pour l'arrière-pays. La gestion des circuits-courts leur apparaît moins prioritaire, avec le souci d'éviter trop de concurrence entre les communes. Enfin s'agissant de l'ouverture de nouveaux bars, restaurants ou bistrot de pays, leur ouverture comme facteur de rencontre et de lien social apparaît également prioritaire aux yeux des élus.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Développer des commerces et services en proximité	Conserver et développer des commerces de proximité : boulangerie, vente, ...	<i>Favoriser le maintien des petits commerces en travaillant sur l'aménagement du centre-ville (parking, zones piétonnes, ...)</i>	5
		<i>Créer des commerces à « double-emploi » (ex : café-épicerie)</i>	4,67
		<i>Développer des aides à l'installation des commerçants</i>	4,67
		<i>Laisser davantage de liberté aux commerçants pour réaliser leur publicité</i>	5
	Favoriser les circuits courts : vente de produits locaux (marchés)	<i>Organiser un marché régulier en plein air</i>	3
		<i>Proposer un point de vente de produits locaux</i>	3,67
	Ouvrir des bars / restaurants pour permettre la rencontre de chacun et le lien social	<i>Créer des bistrot de pays</i>	4,67
		<i>Accompagner les gérants pour monter en compétence sur ces questions et sur le développement d'un lieu de vie</i>	4
Faciliter l'accès aux services et aux commerces	Développer les commerces ambulants	<i>Dispositif à soutenir par des subventions</i>	4,67
		<i>En fonction de la demande, développer une offre adéquate et la tester</i>	5
	Garantir l'accès aux services types DAB		4,5

1.8.1. Développer des commerces et services en proximité

Conserver et développer des commerces de proximité : boulangerie, vente, ...

→ *Laisser davantage de liberté aux commerçants pour réaliser leur publicité* : non

- Services type santé ; partenariat renforcé entre communes et COMCOM et collectivités territoriales
- Pour le maintien des petits commerces : travail avec la chambre des métiers et association des maires de la Drôme

Favoriser les circuits courts : vente de produits locaux (marchés)

- Peut-être en lien avec les commerces de proximité
- *Organiser un marché régulier en plein air* : pas de partout, éviter concurrence entre communes
- *Proposer un point de vente de produits locaux* : se fait naturellement

Ouvrir des bars / restaurants pour permettre la rencontre de chacun et le lien social

- Favoriser l'installation de nouveaux commerces en particulier bars/restaurants (bistrot de pays) pour favoriser les rencontres
- *Créer des bistrot de pays* : faire un bilan de l'existant ! ; marché privé

1.8.2. Faciliter l'accès aux services et aux commerces

Développer les commerces ambulants

- *Dispositif à soutenir par des subventions* : OK pour l'arrière-pays

Garantir l'accès aux services types DAB

- Partenariat communes / banque à développer
- Travailler à un quadrillage du territoire s'appuyant sur commerces de proximité

1.8.3. Acteurs à mobiliser

- Chambre des métiers

1.9. AGRICULTURE

Pour ce qui est des objectifs liés à l'agriculture, les élus retiennent la majorité des actions et objectifs comme étant particulièrement prioritaires. Ils souhaitent voir l'activité agricole se maintenir sur le territoire et pointent le problème de l'installation de jeunes agricultures et de reprise des exploitations existantes, en rappelant les problématiques liées au foncier ou à la gestion de l'eau. Ils proposent différentes pistes de solution sur ces sujets, en rappelant le rôle de chacun.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Pérenniser l'activité agricole locale	Faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs et des jeunes agriculteurs reprenant l'activité familiale	<i>Travailler la question de l'accès au foncier pour des projets de nouveaux agriculteurs, leur garantir un accès au logement</i>	4,67
		<i>Aider les jeunes agriculteurs à reprendre les fermes parentales et permettre à de nouveaux exploitants de s'installer</i>	5
		<i>Être à l'écoute de nos agriculteurs</i>	4,33
	Préserver/valoriser l'activité agricole locale, typique, et communiquer dessus	<i>Accompagner les labélisations</i>	3,67
		<i>Défendre nos productions végétales (fruitières, aromatiques, oléicoles ..) et animales (ovins, caprins, ...)</i>	4,33
		<i>Créer des fermes pédagogiques</i>	3,33
		<i>Développer l'agro tourisme</i>	4
	Développer le pastoralisme	<i>Favoriser le maintien et développement du pastoralisme</i>	5
		<i>Adapter des agneaux pour l'entretien des terrains communaux ...</i>	5
		Proposition de nouvelle action : Lutter contre le loup	4
	Protéger le statut des terres et bâtiments agricoles	<i>Mettre en valeur les terres non exploitées</i>	4,5
		<i>Protéger le statut des bâtiments agricoles et les terres cultivables</i>	4,5
Adapter l'agriculture aux nouveaux	Favoriser le bio et la transition : aller vers des modèles plus durables	<i>Encourager les modes de production biologiques et diminuer l'emploi des phytos</i>	5
		<i>Garantir la transparence quant aux usages et produits phytos</i>	5

enjeux et pratiques		<i>Accueillir des maraichers formés aux nouvelles techniques de maraichage pour consommation de proximité</i>	5
		<i>Développer la polyculture</i>	5
	Aller vers la résilience alimentaire : autosuffisance, ...	<i>Mettre à disposition du terrain pour des jardins partagés</i>	4
		<i>Concertation avec la SAFER pour réserver du foncier pour les nouvelles techniques de maraichage et l'alimentation locale</i>	4

1.9.1. Commentaires généraux

- Problème d'endettement des jeunes agriculteurs
- Favoriser le développement des variétés tardives (abricotiers) pour préserver du gel
- Difficulté de trouver des terres pour maraichage et problème d'eau
- + enjeux liés au stockage d'eau pour besoins agricoles : bien prendre en compte tous les enjeux qui peuvent être concurrents ...

1.9.2. Pérenniser l'activité agricole locale

Faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs et des jeunes agriculteurs reprenant l'activité familiale

- Favoriser le logement pour le repreneur ou le nouvel arrivant
- Société qui achète du foncier et y installe un agriculteur (système Terre de liens)
- Sujet prépondérant
- Démarche installation transmission avec les partenaires SAFER – CA – ADEAR
- Développer espace test agricole
- Organisation de mini-séjours de découverte du territoire et des opportunités de reprise pour les porteurs de projet (agricoles, artisanaux ...)
- Aides existantes européennes, nationales
- *Travailler la question de l'accès au foncier pour des projets de nouveaux agriculteurs, leur garantir un accès au logement : comment ? utopie, réglementation urba nationale ...*

Préserver/valoriser l'activité agricole locale, typique, et communiquer dessus

- Garder un noyau agricole sur le territoire en priorité
- Rôle des chambres d'agriculture et syndicats de producteurs
- C'est important mais ce n'est pas forcément du ressort de la collectivité
- *Créer des fermes pédagogiques : démarche privée*
- *Accompagner les labélisations : pas le rôle de la CC*
- *Mettre en valeur les terres non exploitées : les recenser et sensibiliser les propriétaires à la mise en location*

Développer le pastoralisme

- *Agneaux pour l'entretien des terrains communaux : partenariat avec commune / éleveurs par rapport à la protection incendie (mutualisation)*
- **Proposition de nouvelle action : Lutter contre le loup**

Protéger le statut des terres et bâtiments agricoles

- Loi ZAN ? PLUi ? Partenariat de l'Etat ?
- Conserver la constructibilité en densifiant, au moins dans les terrains en dents creuses dans les zones déjà urbanisées

1.9.3. Adapter l'agriculture aux nouveaux enjeux et pratiques

Favoriser le bio et la transition : aller vers des modèles plus durables

- *Garantir la transparence quant aux usages et produits phyto* : réglementation nationale
- *Encourager les modes de production biologiques et diminuer l'usage des phytos* : développer les bio-vallées
- Aide à la reconversion au bio sur la durée
- Question de l'eau, de ses usages, des ressources ... Mode de culture différent ?

Aller vers la résilience alimentaire : autosuffisance, ...

- Question de l'échelle de l'autosuffisance : quel territoire ? Baronnies ? Département ? ...
- *Concertation avec la SAFER pour réserver du foncier pour les nouvelles techniques de maraîchage et l'alimentation locale* : en cours

1.9.4. Les acteurs à mobiliser sur le sujet

- FDSEA
- Chambre d'agriculture
- Jeunes agriculteurs

1.10. NUMERIQUE

En matière de numérique, les élus partagent évidemment leur souhait de voir la fibre être totalement déployée, rappelant que cela est en cours. La question de l'accès au numérique leur apparaît également importante, sujet en train d'être pris en charge par la CCBDP et des partenaires, permettant d'avoir des animateurs en informatique sur le territoire. Si le renforcement des lignes existantes leur semble également relativement prioritaire, la création de nouveaux usages à travers des lieux de coworking ou de tiers-lieux retient aussi leur attention dans la logique d'attractivité du territoire.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Avoir un réseau de qualité et stable	Permettre un accès à un réseau internet de qualité pour tous	Déployer la fibre	5
	Permettre un accès à un réseau téléphonique de qualité pour tous	Renforcer les lignes existantes (téléphonie et internet)	4
Faciliter l'accès au numérique pour tous	Aider à l'accès au numérique en permettant la formation et l'accompagnement	Avoir un animateur numérique (mutualisé) qui intervient quelques heures par semaine pour l'aide aux administrés	4,67
		Créer une cité de l'Internet publique, à destination des personnes privées de réseau (zone blanche)	5
	Créer des espaces dédiés au numérique	Créer un lieu de coworking et / ou un tiers-lieu	4
	Déployer des outils numériques (écoles, ...)	Equiper les écoles en outils numériques (vidéoprojecteurs par ex)	3,5

1.10.1. Commentaires généraux

→ Zone blanche : mini antennes

1.10.2. Avoir un réseau de qualité et stable

Permettre un accès à un réseau internet de qualité pour tous

→ Déployer la fibre : en cours par ADN / COMCOM ; en cours

Permettre un accès à un réseau téléphonique de qualité pour tous

→ Renforcer les lignes existantes : rôle de l'Etat / ARCEP ; en cours (en se mettant dans une perspective à 10 ans)

1.10.3. Faciliter l'accès au numérique pour tous

Aider à l'accès au numérique en permettant la formation et l'accompagnement

- *Avoir un animateur numérique (mutualisé) qui intervient quelques heures par semaine pour l'aide aux administrés : en cours, « AVANTIC» (?) / Maison France Services ; en cours (3 conseillers numériques recrutés CCBDP) ; ASOFT propose de venir dans les villages pour aider les administrés ; Nécessité d'animateurs en informatique*
- *Créer une cité de l'Internet publique, à destination des personnes privées de réseau (zone blanche) : ?, wifi public existe déjà*

Créer des espaces dédiés au numérique

- *Créer un lieu de coworking et / ou un tiers-lieu : existant, peut-être à renforcer ; en lien avec stratégie d'attractivité territoriale*

Déployer des outils numériques (écoles, ...)

- Rôle des communes
- Fait ou en cours dans toutes les écoles

1.10.4. Acteurs à mobiliser

- ADN
- Orange
- Chambres consulaires

1.11. ECONOMIE, INDUSTRIE ET ARTISANAT

Concernant les enjeux économiques, l'industrie et l'artisanat, la plupart des sujets semblent prioritaires pour les élus, dans le sens du projet collectif du territoire. La possibilité de nouvelles implantations ou créations d'entreprises apparaît particulièrement prioritaire, à travers la mise à disposition de lieux (dans des zones artisanales ou zones d'activités, dans des locaux disponibles ou à aménager, ...). Plus largement ils retiennent aussi prioritairement la nécessité du marketing territorial, de promotion du télétravail ainsi qu'un travail qui se fait naturellement auprès des entreprises pour recenser leurs besoins et difficultés, pour être en lien avec leurs aspirations.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)	
Soutenir et développer l'artisanat et l'implantation d'entreprises	Favoriser le maintien et l'installation d'artisans et d'entreprises	<i>Faire du marketing territorial</i>	4,67	
		<i>Créer des aides à l'installation d'entreprises, notamment lié à l'artisanat</i>	4,33	
		<i>Libérer certains locaux pour accueillir artisans et artistes</i>	4	
		<i>Recenser auprès des entreprises les besoins ou difficultés pour être en lien direct avec leurs aspirations</i>	5	
		Proposition de nouvelle action : Créer des SCOOP ; investissement citoyen		
	Développer les capacités d'accueil avec des zones d'activités et des locaux d'entreprises	<i>Créer de nouvelles zones artisanales, zones d'activités</i>	5	
		<i>Aménager des locaux pour des dépôt / vente artisanaux</i>	4,67	
		<i>Être en veille sur les opportunités foncières</i>	4,33	
		<i>Accompagner les entreprises existantes en développant et modernisant les infrastructures routières, de communication (internet, livraisons ...)</i>	4	
		Proposition de nouvelle action : Accueil de nouveaux entrepreneurs, créateurs, ...	5	
	Développer l'économie sociale et solidaire, les circuits courts...	<i>Créer un tiers lieu</i>	3,67	
		<i>Favoriser la vente en circuit court</i>	4,33	
		<i>Créer un marché de producteurs</i>	4	
	Développer de nouveaux espaces et structures pour s'adapter aux	Développer des structures type pépinières, coworking, ...	<i>Créer une micro zone artisanale (pépinière d'entreprise avec mélange du type d'entreprises, agro, artisanales, artistique, ...)</i>	3,67
			<i>Restructuration de la pépinière « la Ruche » avec notamment la création d'un espace de coworking</i>	3,67

nouvelles formes de travail	Développer le télétravail	Promouvoir le télé travail (en lien avec le déploiement de la fibre)	4,67
-----------------------------	---------------------------	--	------

1.11.1. Soutenir et développer l'artisanat et l'implantation d'entreprises

Favoriser le maintien et l'installation d'artisans et d'entreprises

- **Proposition de nouvelle action** : Créer des scoop ; investissement citoyen
- Rôle actuel de la COMCOM et des communes + accompagnement de l'Etat / Loi ZAN ...
- Recensement foncier et locaux disponibles
- Marketing territorial important
- Créer des aides à l'installation d'entreprises, notamment liées à l'artisanat : existe déjà
- Libérer certains locaux pour accueillir artisans et artistes : cf. EPORA
- Recenser auprès des entreprises les besoins ou difficultés pour être en lien direct avec les aspirations : se fait naturellement

Développer les capacités d'accueil avec des zones d'activités et des locaux d'entreprises

- **Proposition de nouvelle action** : Accueil de nouveaux entrepreneurs, créateurs, ...
- Aménager des locaux pour des dépôt / vente artisanaux : initiative privée ; marché privé
- Développer la capacité d'accueil avec ZA et locaux d'entreprises : nouvelles zones indispensables, veille/opportunité foncières convention EPORA

Développer l'économie sociale et solidaire, les circuits courts...

- Pas de commentaire

1.11.2. Développer de nouveaux espaces et structures pour s'adapter aux nouvelles formes de travail

Développer des structures type pépinières, coworking, ...

- Créer une micro-zone artisanale : existe déjà, cf. les Laurons 1 à Nyons
- Restructuration de la pépinière la Ruche : relève de la commune de Nyons

Développer le télétravail

- Pas de commentaire

1.12. HABITAT, LOGEMENT ET AUTRES BATIS

En matière d'habitat, de logement et autres bâtis, de nombreuses pistes d'actions avaient été proposées à travers l'enquête auprès des communes, que les élus jugent prioritaires de façon nuancée. Ils estiment surtout prioritaires les enjeux de foncier et de sa disponibilité, plusieurs évoquant la possibilité d'un PLUi, la diversification de l'habitat (accession à la propriété, personnes âgées, mixité des types d'habitat ...) et la rénovation (énergétique mais pas uniquement) des bâtiments et logements, en améliorant la communication sur les aides existantes. Ils considèrent également prioritaires les enjeux de création de nouveaux commerces ou la reprise de ceux existants, évoqués dans l'axe dédié également, avec l'idée d'un inventaire des espaces disponibles. Les enjeux de rénovation des centres-bourgs, de leur densification ou de la construction de nouveaux logements paraissent, relativement à ceux-ci, moins prioritaires.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Rénover l'existant	Rénover, réhabiliter le bâti dégradé (y compris logements communaux) pour du logement ou de l'activité	Aider à l'amélioration de l'habitat, à la rénovation du bâti ancien, rénovation des façades	4,33
		Rénover et aider à rénover les logements communaux	4
		Rénover les maisons inhabitées, les ruines, mobiliser les logements vacants	3,33
		Redonner de la vie aux cœurs de village, densifier	3,67
	Restaurer le patrimoine communal	Restaurer le patrimoine des communes : église, monuments, cimetières, ...	4
		Valoriser, restaurer le centre ancien, le cœur du village	3,67
		Rénover les bâtiments communaux en matière d'isolation notamment	4,33
	Aider à l'amélioration / l'isolation de tous les logements	Sensibiliser les habitants à la baisse de consommation d'énergie	4,33
		Encourager les habitants à faire isoler leur logement	4
		Proposition de nouvelle action : Permettre l'installation de solaire pour l'eau chaude et chauffage	
		Proposition de nouvelle action : Améliorer la communication et l'information sur les aides et sur les lois	5
	Créer de nouveaux espaces pour des	Créer de nouveaux locaux pour des services municipaux	Créer des locaux techniques, des salles polyvalentes (inter-communales ?)
Créer des locaux de vente, de commerce			4,33
Aménager un espace de télétravail ou téléconsultation			4

services et des commerces	(salle polyvalente, espace culturel, ...) et commerces	Proposition de nouvelle action : Etablir un répertoire et diagnostics des locaux disponibles par commune en vue de l'aménagement des commerces et / Diagnostiquer des locaux disponibles par commune en vue de l'aménagement des services et de commerces	5
		Proposition de nouvelle action : Création de petits commerces = multiservices : épicerie-bar-bibliothèque pour animation	4
		Proposition de nouvelle action : Faire de la communication et de la publicité pour trouver des repreneurs de commerce	5
Faciliter l'accès au logement Faciliter l'accès au logement	Faciliter les nouvelles constructions pour accueillir de nouvelles familles	Augmenter le foncier disponible : modification de la carte communale ou des contraintes liés à l'artificialisation des sols, risques naturels, ...	4
		Construire de nouveaux logements	3
		Développement d'un programme d'habitats individuels avec jardin, hors village, pour répondre aux demandes de familles qui souhaitent allier confort et vie à la campagne	3
		Développer l'habitat à l'année plutôt que secondaire	3
		Proposition de nouvelle action : Assouplir les règles de la loi montagne pour pouvoir agir au cas par cas avec avis des élus locaux ; ou PLUi	4,33
	Permettre à tous de se loger (locatif, prix raisonnés, pour jeunes actifs, en couple ou célibataire, colocation, ...)	Construire des logements locatifs à prix raisonnés pour permettre à des jeunes actifs, célibataires, en couple ou en colocation, de pouvoir rester ou s'implanter sur la commune	3,67
		Faciliter l'accession à la propriété pour les jeunes actifs	4,33
		Plafonner le prix au m ² pour limiter la spéculation	2,67
		Construire de l'habitat mixte (social, pavillonnaire et résidentiel) de petite taille, accessible à toutes les catégories de population	4,33
		Développer l'habitat pour les travailleurs saisonniers	3
	Faciliter le logement des personnes âgées	Développer le logement pour personnes âgées dans les villages : maison partagée, appartements, ...	4,33

1.12.1. Rénover l'existant

Rénover, réhabiliter le bâti dégradé (y compris logements communaux) pour du logement ou de l'activité

- Améliorer la communication et l'information en vue de l'isolation des logements et les économies d'énergie sur les aides
- **Proposition de nouvelle action** : faciliter l'installation de jeunes couples dans des logements neufs ou anciens

Restaurer le patrimoine communal

- Pas de commentaire

Aider à l'amélioration / l'isolation de tous les logements

- Encourager les habitants à faire isoler leur logement : informer la population sur les aides
- **Proposition de nouvelle action** : améliorer la communication et l'information sur les aides et sur les lois
- **Proposition de nouvelle action** : permettre l'installation de solaire pour l'eau chaude et chauffage

1.12.2. Créer de nouveaux espaces pour des services et des commerces

Créer de nouveaux locaux pour des services municipaux (salle polyvalente, espace culturel, ...) et commerces

- Nouveaux locaux pour services municipaux : mutualisation entre les communes proches, petite intercommunalité
- Etablir un recensement des locaux disponibles en vue de l'aménagement des services et commerces
- Créer des locaux de vente, de commerce : dont multiservices
- **Proposition de nouvelle action** : Faire de la communication et de la publicité pour trouver des repreneurs de commerce
- **Proposition de nouvelle action** : Création de petits commerces = multiservices : épiceries-bar-bibliothèque pour animation
- **Proposition de nouvelle action** : Etablir un répertoire et diagnostics des locaux disponibles par commune en vue de l'aménagement des commerces ; Diagnostiquer des locaux disponibles par commune en vue de l'aménagement des services et de commerces

1.12.3. Faciliter l'accès au logement

- Faciliter l'installation des jeunes couples dans des logements neufs ou anciens
- Instaurer un PLUi

Faciliter les nouvelles constructions pour accueillir de nouvelles familles

- Possibilité de personnaliser l'étude de chaque dossier avec l'avis du maire (CM)
- Assouplir les règles de la loi montagne pour que les projets soient étudiés au cas par cas avec l'avis du maire (CM) ou PLUi

- *Augmenter le foncier disponible* : modification de la carte communale ou des contraintes liés à l'artificialisation des sols, risques naturels, ... à voir problèmes voisinage et eau + DECI
- **Proposition de nouvelle action** : *Assouplir les règles de la loi montagne pour pouvoir agir au cas par cas avec avis des élus locaux ; ou PLUi*

Permettre à tous de se loger (locatif, prix raisonnés, pour jeunes actifs, en couple ou célibataire, colocation, ...)

- Possibilité de personnaliser l'étude de chaque dossier avec l'avis du conseil

1.13. MOBILITES

S'agissant des objectifs en matière de mobilités, d'entretien de la voirie, au-delà du maintien de l'existant et de son entretien (y compris des ouvrages d'art), les enjeux de développement des mobilités douces et du transport à la demande sont les plus prioritaires pour les élus au sens du projet de territoire. S'agissant des transports en commun, certains rappellent la difficulté de leur déploiement dans des petits villages, d'autres proposent l'utilisation par les habitants des bus scolaires lorsqu'ils sont vides.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Faciliter les déplacements vers, dans et depuis le territoire	Entretien la voirie	<i>Aide à améliorer l'entretien des voies et routes communales et départementales</i>	4
		<i>Rénover les chemins communaux</i>	4
		Proposition de nouvelle action : Entretien les ouvrages d'art (pont)	5
	Améliorer l'accès au territoire et en dehors (vers Carpentras, Avignon, Gap, ...)	<i>Améliorer la desserte vers Nyons depuis la vallée du Rhône</i>	3
	Limiter l'encombrement de certaines voies	<i>Indiquer sur les GPS les caractéristiques des petites routes pour éviter les gros semi sur le territoire</i>	2,33
		<i>Mettre en place en certains points clés des barrières et des portiques interdisant l'accès des véhicules motorisés ou à gros gabarit (Camping-cars)</i>	3,5
	Penser la sécurité, le stationnement ...	<i>Aménager une zone de ralentissement sur la RD94</i>	3
		<i>Sécuriser les voies communales</i>	3
		<i>Créer des places de parkings</i>	3,67
Penser les mobilités de demain	Développer l'offre de transports en commun et transports scolaires	<i>Développer le transport collectif de proximité, afin d'inciter à l'abandon, en partie de la voiture individuelle</i>	3
		<i>Faciliter la mobilité par des navettes + régulières et offre de services plus variés en privilégiant les structures existantes</i>	3,33
		<i>Car à disposition le mercredi pour les enfants et les écoles pour la pratique du sport, des sorties éducatives</i>	3,33
		<i>Favoriser le transport scolaire pour les communes dont les enfants sont dans nos écoles</i>	2

		Proposition de nouvelle action : Utilisation par les habitants des bus scolaires quand ils sont vides	4
	Faciliter et sécuriser les mobilités douces	Mieux mailler le territoire en mobilité douce	3,33
		Résoudre le problème du partage de la route entre cyclistes et véhicules	3,67
		Développer les pistes cyclables	4,66
		Aménager des voies vertes, cheminements doux	4
		Sécuriser les traversées de village	4,33
	Développer le co-voiturage	Organiser un service de co-voiturage (application ?)	3,5
		Rendre identifiables des espaces pour le covoiturage : parkings, point d'autostop ...	4
	Développer le transport à la demande	Favoriser le transport à la demande	4
		Communiquer sur les possibilités de TAD	5
		Etudier la possibilité de mutualiser ou équiper les petits bassins de vie d'un petit véhicule de transport	4,5
	Développer les bornes de recharge	Installer des bornes de recharge électrique	3

1.13.1. Faciliter les déplacements vers, dans et depuis le territoire

Entretenir la voirie

- **Proposition de nouvelle action** : entretenir les ouvrages d'art (pont)
- Mieux répartir les travaux sur la départementale

Améliorer l'accès au territoire et en dehors (vers Carpentras, Avignon, Gap, ...)

- Idem Carpentras – Vaison - Buis

Limiter l'encombrement de certaines voies

- Mettre en place en certains points clés des barrières et des portiques interdisant l'accès des véhicules motorisés ou à gros gabarit (Camping-cars) : fermeture de certaines petites routes par grosses chaleurs (incendies)

Penser la sécurité, le stationnement ...

- Pas de commentaire

1.13.2. Penser les mobilités de demain

Développer l'offre de transports en commun et transports scolaires

- Développer le transport collectif de proximité, afin d'inciter à l'abandon, en partie de la voiture individuelle : impossible dans petits villages
- Faciliter la mobilité par des navettes + régulières et offre de services plus variés en privilégiant les structures existantes : impossible dans petits villages
- Travail avec l'interco

Faciliter et sécuriser les mobilités douces

→ Travail avec l'interco

Développer le covoiturage

→ Surtout + de solidarité

→ *Rendre identifiables des espaces pour le covoiturage : parkings, point d'autostop ...* : trop compliqué dans petits villages

Développer le transport à la demande

→ Pas de commentaire

Développer les bornes de recharge

→ Pas de commentaire

1.14. CULTURE

Pour ce qui est des actions culturelles, les élus retiennent le soutien aux activités, lieux et structures existants (surtout en lien avec le contexte de pandémie et confinements) ainsi que le développement d'une offre itinérante à travers des événements réguliers ou ponctuels pour délocaliser la culture, ou la mise en place d'un bibliobus.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Soutenir l'offre culturelle existante et mieux communiquer à son sujet	Soutenir les activités existantes, les lieux de culture et patrimoniaux ainsi que les associations	Préservation et valorisation du site archéologique, du site historique lié à la résistance	4,33
		Pérenniser le soutien aux associations, aux activités et aux pôles culture et patrimoine	
		Maintenir en état les bâtiments ayant une valeur patrimoniale	
	Promouvoir l'offre culturelle, touristique, patrimoniale et s'en servir comme tremplin	Créer des totems d'informations numérisés de l'office dans le plus de communes possibles	3,67
		Améliorer l'information au sujet des animations auprès des communes et de la population (ex : mettre en place un bulletin d'information communal)	
		Organiser des festivités autour du patrimoine (ex : utiliser les Eglises pour certaines manifestations)	
		Faire découvrir nos richesses et notre histoire au-delà de la région, grâce notamment aux technologies modernes (3D, réalité augmentée, réalité virtuelle) pour plus d'attractivité auprès des jeunes	
		Travailler sur un projet culturel de territoire favorisant la mutualisation et les événements culturels sur la base du volontariat	
		Créer un service d'information de programme d'animations proposées au niveau de la communauté de communes afin d'envisager un service de ramassage en direction des salles de spectacles	
	Développer de nouvelles structures et activités culturelles	Développer de nouveaux événements, des activités itinérantes	Délocaliser des événements culturels : cinéma en plein air, concert...
Créer un événement culturel régional / un festival intercommunal			4,5
Proposition de nouvelle action : Culture itinérante dont bibliobus			5
Favoriser l'installation et la venue d'artistes		Soutenir, créer lieu de résidence d'artistes	2,5
		Rétablir les concerts d'hiver avec hébergements d'artistes chez l'habitant	

	Créer de nouvelles structures, nouveaux lieux de culture	<i>Création de musée : de la géologie par exemple</i>	0
--	---	---	----------

1.14.1. Commentaires généraux

- Soutenir les assos. La situation est inédite, il y a eu une coupure. Elles sont le nœud de notre territoire pour le vivre ensemble et il faut être vigilant.
- La culture peut être le vecteur de la mixité entre les touristes et les permanents

1.14.2. Soutenir l'offre culturelle existante et mieux communiquer à son sujet

Soutenir les activités existantes, les lieux de culture et patrimoniaux ainsi que les associations

- *Préservation et valorisation du site archéologique, du site historique lié à la résistance* : à intégrer dans circuit historique, voir fiche tourisme
- *Pérenniser le soutien aux associations, aux activités et aux pôles culture et patrimoine* : oui, surtout après les confinements
- *Maintenir en état les bâtiments ayant une valeur patrimoniale* : et les rénover

Promouvoir l'offre culturelle, touristique, patrimoniale et s'en servir comme tremplin

- Pas de commentaire

1.14.3. Développer de nouvelles structures et activités culturelles

Développer de nouveaux événements, des activités itinérantes

- **Proposition de nouvelle action** : Culture itinérante dont bibliobus

Favoriser l'installation et la venue d'artistes

- *Soutenir, créer lieu de résidence d'artistes* : en coopération avec le PNR

Créer de nouvelles structures, nouveaux lieux de culture

- Pas de commentaire

1.14.4. Les sujets à aborder avec les acteurs du territoire, les questions à étudier lors des Assemblées ouvertes

- Délocaliser les événements culturels
- Mutualiser les moyens associés
- Répertorier les sites patrimoniaux et culturels et les « organiser » en circuits

1.15. SPORT ET LOISIRS

En matière de pratiques sportives et de loisirs, les tables attribuent des niveaux de priorités différents, ce qui amène à des priorités moyennes assez modérées au-delà de quelques sujets. Outre le besoin d'un maillage du territoire et d'une accessibilité des activités, celles qui font le plus consensus sont celles relatives à la bonne gestion des tensions entre sportifs de pleine nature (et promeneurs) et propriétaires, le développement de nouveaux équipements sportifs et surtout le soutien aux associations et activités sportives existantes.

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Faciliter et soutenir les activités de pleine nature	Développer et entretenir les sentiers et chemins de randonnée	<i>Développer, entretenir, recenser les randonnées pédestre et équestre, baliser les chemins et assurer la continuité des parcours</i>	3,33
		<i>Entretenir et actualiser les panneaux de randonnées pédestres</i>	
		<i>Créer des parcours santé / VTT / trail / voies douces</i>	
	Soutenir les activités de pleine nature	<i>Créer à Nyons un centre dédié aux sports de pleine nature avec une Maison des SPN : trail, rando pédestre, Vélo et vtt, parapente ...</i>	2,5
		<i>Poursuivre l'équipement et l'aménagement de l'espace naturel en bord de rivière</i>	
		Proposition de nouvelle action : Piscine couverte à Nyons	
	Résoudre les tensions entre randonneurs/cyclistes et propriétaires	<i>Mettre en place un code de bonne conduite et de sécurité des cyclistes (file indienne)</i>	4
		Proposition de nouvelle action : Garde champêtre, écogarde	
		Proposition de nouvelle action : Signature de conventions	5
		Proposition de nouvelle action : Développer la signalétique pour signaler les propriétés privées, les droits et obligations de chacun	
Développer les activités sportives en général	Créer de nouveaux équipements pour favoriser les pratiques et activités sportives, de loisirs pour tous	<i>Créer des parcours de santé, des terrains multi activité / city park ...</i>	4
		<i>Envisager une base de loisirs sportive pour les enfants et adolescents</i>	3,5
		<i>Aménager des terrains multisports, mini gymnase/salle polyvalente</i>	3,5
		<i>Créer des terrains de pétanque</i>	3,5

		Proposition de nouvelle action : Handball + multisport Hautes Baronnies	5
	Soutenir les activités et associations sportives	<i>Développer les activités périscolaires et de loisirs</i>	4,5
		<i>Penser une structuration de l'offre en direction de toutes les communes, qui le souhaitent, avec un maillage du territoire, pour l'exercice d'activités, en les faisant tourner selon les besoins et les années</i>	4,75

1.15.1. Faciliter et soutenir les activités de pleine nature

Développer et entretenir les sentiers et chemins de randonnée

- *Développer, entretenir, recenser les randonnées pédestre et équestre, baliser les chemins et assurer la continuité des parcours : Coordonner CCBDP et PNR BP ; Précision à apporter sur la nature des chemins empruntés (privés ou non)*
- *Créer des parcours santé / VTT / trail / voies douces : dans chaque commune, avec des éducateurs sportifs qui se déplacent sur le territoire*

Soutenir les activités de pleine nature

- *Créer à Nyons un centre dédié aux sports de pleine nature avec une Maison des SPN : trail, rando pédestre, Vélo et vtt, parapente ... : activités qui existent sur l'ensemble du territoire et qui ne doit pas être centralisée à Nyons*
- **Proposition de nouvelle action** : *piscine couverte à Nyons*

Résoudre les tensions entre randonneurs/cyclistes et propriétaires

- *Ne pas limiter aux cyclistes (randonneurs, nageurs ...)*
- **Proposition de nouvelle action** : *Garde champêtre, écogarde*
- **Proposition de nouvelle action** : *Signature de convention*
- **Proposition de nouvelle action** : *Développer la signalétique pour signaler les propriétés privées, les droits et obligations de chacun*

1.15.2. Développer les activités sportives en général

Créer de nouveaux équipements pour favoriser les pratiques et activités sportives, de loisirs pour tous

- **Proposition de nouvelle action** : *Handball + multisport Hautes Baronnies*

Soutenir les activités et associations sportives

- *Penser une structuration de l'offre en direction de toutes les communes, qui le souhaitent, avec un maillage du territoire, pour l'exercice d'activités, en les faisant tourner selon les besoins et les années : + navettes, bus ...*

1.15.3. Acteurs à mobiliser

- Mairie

1.15.4. Les sujets à aborder avec les acteurs du territoire, les questions à étudier lors des Assemblées ouvertes

→ Panneaux de randonnée : le PNR ?

→ Pourquoi une maison SPN en villa alors que la philosophie est la pleine nature ?

1.16. TOURISME

Concernant le tourisme, les élus retiennent notamment le besoin de conserver un tourisme durable, diffus, ce qui pourrait par ailleurs s'incarner à travers des circuits historiques ou thématiques ou des maisons à thèmes, avec un souci pour l'entretien de l'existant. Ils soulignent le besoin d'un meilleur lien entre offices de tourisme et communes, et plus globalement d'une meilleure communication, autour du tourisme vert, des infrastructures existantes, et des bonnes pratiques pour les visiteurs, notamment autour de « points noirs » sur-fréquentés, comme les points d'eau. Enfin ils évoquent des besoins en matière de développement de l'offre d'hébergements, en camping mais pas uniquement, certains évoquant la création d'une « grosse structure ».

Ambitions pour le territoire	Objectifs opérationnels	Pistes d'actions	Priorité pour le projet de territoire (moyenne)
Continuer de promouvoir un tourisme vert, adapté au territoire	S'assurer d'un tourisme durable, respectueux et diffus	Développer un tourisme hors saison avec la randonnée, promenade	4
		Mise en œuvre d'un plan d'ensemble de gestion raisonnée de la fréquentation touristique avec l'appui de la DREAL, de la CCBDP et du PNR et réflexion sur un « plafond d'accueil »	4
		Proposition de nouvelle action : Communication	3
	Développer des activités touristiques plus spécifiques : musée, thermalisme, ...	Développer le tourisme bien-être, activités de pleine nature (notamment plan d'eau) ...	3
		Développer le thermalisme	2
		Créer un petit musée	4
		Proposition de nouvelle action : Créer un pôle santé bien-être	3
Améliorer l'information autour des pratiques de tourisme	Informers, baliser pour sécuriser les chemins et lieux de baignade	Réfléchir à une signalétique sur nos chemins ruraux pour sécuriser, prévenir et orienter au mieux	2,67
		Maintenir et améliorer le balisage des circuits cyclotourisme	
		Améliorer l'accès à la baignade	
	Améliorer le lien entre les offices de tourisme et les communes et recenser et communiquer sur les activités	Développer un circuit historique sur le passé de Mévouillon (y intégrer les autres communes voisines : Montauban, Montbrun, ...)	4
		Recenser toutes les activités disponibles pour les mettre en valeur	3,67
		Faciliter et proposer des flyers/livrets avec les principaux atouts touristiques de l'interco et une ou deux pages dédiées à la commune	4
		Communiquer dans les médias	4
		Proposition de nouvelle action : Créer des circuits thématiques avec plusieurs possibilités de déplacement = historique,	5

		<i>botanique, produits locaux ... en pensant à la logistique (bornes, restaurants ...)</i>	
Développer des infrastructures d'accueil suffisantes	Développer et soutenir les hébergements, les campings	<i>Développer un tourisme de passage, gérable localement sous forme de gîtes ou d'accueil à la ferme</i>	4,5
		<i>Promouvoir et mieux référencer aussi les campings municipaux</i>	
	Améliorer l'offre de restauration	<i>Implanter un hôtel / restaurant de qualité</i>	0
		<i>Ouvrir un bistrot</i>	

1.16.1. Commentaires généraux

- Gestion du tourisme pour petite commune (création de parking) et priorité à la marche et aux randonneurs (saturation en juillet août), village St May St Laurent et Léoux là malheureusement il y un plafond !

1.16.2. Continuer de promouvoir un tourisme vert, adapté au territoire

S'assurer d'un tourisme durable, respectueux et diffus

- *Mise en œuvre d'un plan d'ensemble de gestion raisonnée de la fréquentation touristique avec l'appui de la DREAL, de la CCBDP et du PNR et réflexion sur un « plafond d'accueil » : difficile, image négative*
- **Proposition de nouvelle action** : Communication

Développer des activités touristiques plus spécifiques : musée, thermalisme, ...

- Local
- *Développer le tourisme bien-être, activités de pleine nature (notamment plan d'eau) ... : faire des réserves d'eau le long des rivières + développer les petits spots ; local*
- *Développer le thermalisme* : Condorcet / Propiac (ValVital ??)
- *Créer un petit musée* : ? (Chapelle de Benivay). Plutôt maisons à thème : vautours, plantes aromatiques, olives, géologie
- **Proposition de nouvelle action** : Créer un pôle santé bien-être

1.16.3. Améliorer l'information autour des pratiques de tourisme

Informier, baliser pour sécuriser les chemins et lieux de baignade

- *Améliorer l'accès à la baignade* : plutôt multiplier les points de baignade pour éviter la concentration
- Existe déjà, à poursuivre

Améliorer le lien entre les offices de tourisme et les communes et recenser et communiquer sur les activités

- *Recenser toutes les activités disponibles pour les mettre en valeur* : web
- **Proposition de nouvelle action** : Créer des circuits thématiques avec plusieurs possibilités de déplacement = historique, botanique, produits locaux ... en pensant à la logistique (bornes, restaurants ...)

1.16.4. Développer des infrastructures d'accueil suffisantes

Développer et soutenir les hébergements, les campings

→ Office de tourisme

Améliorer l'offre de restauration

→ *Implanter un hôtel / restaurant de qualité* : y en a ! Et où implanter une grosse structure ?

1.16.5. Les sujets à aborder avec les acteurs du territoire, les questions à étudier lors des Assemblées ouvertes

- Réfléchir à la création d'un complexe hôtelier pouvant accueillir un tourisme à l'année.
- Déficit hébergement
- Musée des arts et traditions populaires et agricoles
- Connaître la provenance des touristes + leur motivation principale à venir ici (par ex : escalade, ... ?)
- Améliorer la connaissance de la fréquentation des lieux et la répartition des touristes sur l'ensemble du territoire
- Usage mixte agriculture / tourisme de l'eau (retenus d'eau)

2. CONCLUSION DU SEMINAIRE

Michel Grégoire conclue le séminaire en remerciant les élus pour leur engagement et la richesse de leurs contributions. Il remarque que beaucoup d'éléments sont déjà partagés, que certains sujets font l'objet de plus d'ambitions que l'existant et que des pistes se dégagent pour aller vers des actions peut-être plus innovantes.

Il enjoint les participants à évoquer ce projet auprès de leurs collègues en conseil municipal pour les inviter à participer à la suite de la démarche, par exemple lors des Assemblées citoyennes ouvertes de juin.

ANNEXES

Liste d'émargement

Nom	Prénom	Commune
AMAR	Janine	VALOUSE
AMOURDEDIEU	Aurore	NYONS
ARISTHENE	Michel	MONTAUBAN SUR OUVEZE
ARMAND	Marie-Noelle	SAINTE JALLE
AUDIBERT	Brigitte	AUBRES
BARBANSON	Fabienne	SAINT FERREOL TRENTE PAS
BAS	Claude	VERCLAUSE
BERNARD	Sébastien	BUIS LES BARONNIES
BLANCHARD	Annie	BENIVAY OLLON
BORG	Françoise	AUBRES
BREDY	Muriel	SAINTE EUPHEMIE S/OUVEZE
BRUS	Jean-Claude	CONDORCET
CHAMBON	Claude	SAINT MAURICE SUR EYGUES
CHARRASSE	Daniel	BENIVAY OLLON
CIRER-METHEL	Pascal	LA CHARCE
CLEMENT	Augustin	MERINDOL LES OLIVIERS
CLEMENT	Rémy	BUIS LES BARONNIES
COLOMBET	Thierry	EYGALIERS
COMBES	Pierre	NYONS
CONIL	Denis	CORNILLON SUR L'OULE
COUPON	Gérard	MONTAUBAN SUR OUVEZE
DAOUD	Lisa	BUIS LES BARONNIES
DECONINCK	Stéphane	MONTAULIEU
DEWOLF	Colette	PELONNE
DUPOUX	Alain	SAINT FERREOL TRENTE PAS
FEUILLAS	Annie	AULAN
FLOQUET	Marie	REILHANETTE
FORSANS	Jean-Louis	CORNILLON SUR L'OULE
FRACHINOUS	Alain	SEDERON
GARCIA	Jean	SAINT MAURICE SUR EYGUES
GIRARD	Isabelle	SAINT MAY
GIREN	Didier	ROUSSIEUX
GOURDON	Philippe	LA ROCHE SUR LE BUIS
GRIOL	Alain	EYGALIERS
GROSS	François	BELLECOMBE TARENDOL
GUILBAUD	Martine	EYROLES
HAMARD	Marc	ARPAVON
INIZAN	Loïc	REMUZAT
JAN	Maryvonne	EYGALIERS
LABROT	Alain	SAINT MAY
LAGET	Jean-Michel	CHAUDEBONNE
LEDESERT	Philippe	LES PILLES
LOPES CARDOZO	Ernst	VILLEPERDRIX
MACIPE	Nadia	NYONS
MARTIN	Bruno	AUBRES

MATHIEU	André	IZON LA BRUISSE
MEGE	Patrick	BEINVAY OLLON
MONIER	Marie-Pierre	VINSOBRES
MONPEYSSEN	Jean-Jacques	NYONS
MOSSER	Annie	LA ROCHE SUR LE BUIS
NICOLAS	Alain	VERS SUR MEOUGE
ORLIANGE	Christiane	SAINT MAY
PAESAN	Agnès	EYGALIERS
PAGIS	Agnès	REILHANETTE
PENIGAULT	Alexandre	VENTEROL
PEYRON	Roland	MONTAUBAN SUR OUVEZE
PEZ	Gérard	VERCOIRAN
QUARLIN	Mireille	PELONNE
RANCON	Nadège	SAINTE JALLE
RAVOUX	Gilles	PIERRLONGUE
REYNIER	Marceau	BENVAY OLLON
RICHARD	Éric	AUBRES
ROCHAS	Yannis	CORNILLON SUR L'OULE
ROCHAS	Pascale	BUIS LES BARONNIES
ROUSSELLE	Didier	NYONS
RUYSCHAERT	Christelle	SAINT SAUVEUR GOUVERNENT
SALIN	Olivier	REMUZAT
SAMSON	Michèle	SAINTE EUPHEMIE S/OUVEZE
SOMAGLINO	Claude	VINSOBRES
SPITZ	Catherine	SAINTE EUPHEMIE S/OUVEZE
THIRIOT	Christian	BEAUVOISIN
TRUPHEMUS	Gérard	EYGALIERS
VALETTE	Annie	SAINT SAUVEUR GOUVERNENT
VERDENET	Laurent	EYGALIERS
VINCENT	Michel	IZON LA BRUISSE